



Nîmes, le vendredi 22 décembre 2023

**Objet:** Licence FFCC 2024  
Association Affiliée

Madame, Monsieur,

Vous allez devoir prendre vos licences auprès de la FFCC pour la saison 2024, c'est l'occasion pour nous de vous apporter quelques précisions.

Jusqu'à ce jour était considérée comme Association non organisatrice celle qui n'organisait pas de courses camarguaises. Mais, nous constatons qu'avec une licence non organisatrice, certains d'entre vous, organisent des spectacles de rues, voire même des courses dans des arènes portatives.

Dans le cas d'un accident qui pourrait survenir lors de ces manifestations, juridiquement, cette situation pourrait être mise en cause.

La FFCC rappelle que toute organisation d'une manifestation non validée par la Fédération est susceptible de poursuite disciplinaire à l'encontre des organisateurs et des participants de toute qualité. La FFCC rappelle également que tout évènement non-autorisé ne fera pas l'objet d'une couverture assurantielle de la FFCC.

Pour votre catégorie d'adhérent la liste des pièces à fournir est la suivante :

L'admission des associations est prononcée par le bureau. Toute association qui désire s'affilier doit envoyer à la Fédération :

- Sa demande d'admission signée du Président, autorisée par une délibération de l'assemblée générale de son association
- L'adresse de son siège social
- Sa dénomination
- Ses statuts, mentionnant qu'elle admet en entier les statuts et règlements de la Fédération
- La composition de son comité et l'adresse de tous les membres de ce comité
- Une pièce certifiante qu'elle a été déclarée à la Préfecture conformément à la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 sur les associations
- Avis situation Siren (<https://avis-situation-sirene.insee.fr>)

Licence individuelle :

- La demande manuscrite qui est obligatoire, doit être rédigée entièrement à la main (au verso du bulletin d'adhésion) dans les mêmes termes que le modèle joint
- Nom, Prénom, date et lieu de naissance, nationalité, adresse et téléphone
- Deux photos
- Le chèque de paiement

Je vous rappelle que pour pouvoir voter à l'assemblée générale, il faut être licencié pour l'année en cours (article 8 du règlement intérieur).

Dans l'attente de recevoir votre dossier, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations afeciouna

Nicolas TRIOL  
Président FFCC



# BULLETIN D'ADHESION Saison 2024



## ASSOCIATION AGRÉÉE

**Bulletin d'adhésion à nous retourner complété, signé et accompagné du règlement à la Fédération.  
Date limite de Dépôt le 31 janvier 2024.**

Cotisation Fédérale.....	150.00 €
Protection juridique Individuelle accident (détail au dos).....	27.00 €
<b>Total .....</b>	<b>177,00 €</b>

Paiement par chèque libellé à l'ordre de la FFCC ou par virement bancaire aux coordonnées suivantes, en indiquant le nom, prénom et la licence visée :

FFCC – Crédit agricole du Languedoc  
IBAN : FR76 1350 6100 0001 6505 4800 118 / BIC : AGRIFRPP835

Association : ville \_\_\_\_\_ Club \_\_\_\_\_

N°SIRET Obligatoire : \_\_\_\_\_

Je soussigné (Nom-Prénom) \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

E-mail indispensable : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

N° téléphone \_\_\_\_\_ N° de portable \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Lieu \_\_\_\_\_

Je suis Président :  ou Membre :

Je joins à la présente : 2 photos d'identité

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature (obligatoire) : \_\_\_\_\_

J'ai une autre licence FFCC : si oui laquelle..... (Précisez le collège)

Dans ce cas, je donne ma voix à ..... (Précisez le collège d'adhésion)

**Fédération Française de la Course Camarguaise**  
485 Rue Aimé Orand  
30000 NIMES  
Tél : 04.66.26.05.35

### Cadre réservé FFCC

Licence n° : 24/.....

Reçu le : .....

Mode règlement : .....

Date encaissement : .....



**Notice d'information**  
**Association agréée**  
**Saison 2024**  
*Document non-contractuel*

**Je complète le bulletin d'adhésion pour la licence 2024, et les garanties prendront effet le lendemain du règlement et au plus tôt le 01/02/2024 pour se terminer le 31/01/2025.**

Les garanties sont accordées exclusivement dans le cadre des activités admises par la FFCC à l'exclusion de toute autre activité.

Les garanties ne concernent que les titulaires d'une licence nominative et uniquement pour les adhérents âgés de moins de 65 ans pour la protection individuelle (décès, invalidité). Par ailleurs, la garantie incapacité temporaire s'exerce dans la limite de la perte de revenu constatée et justifiée.

Les garanties dont je dispose sont :

<b>Protection Juridique</b>	Oui notamment en cas d'atteinte à l'intégrité physique, en matière pénale, en cas de litiges liés au cheval et au taureau via le <b>01.30.09.97.32</b>
<b>Décès</b>	Pour un capital de 15 000 €
<b>Invalidité Permanente</b>	Pour un capital de 30 000 € et avec une franchise relative de 15 %
<b>Incapacité temporaire</b>	20 € / jour après franchise de 15 jours et pour une durée maximum de 365 jours de la date d'évènement

Je suis informé que conformément aux dispositions législatives en vigueur, je peux renoncer à bénéficier des garanties individuelles accidents proposées par la FFCC, mais que dans ce cas je dois recopier sur papier libre le texte suivant « je reconnais avoir été informé des risques encourus lors de l'exercice de mon activité associative et malgré ce je renonce à bénéficier de la protection proposée par la FFCC. Je renonce donc définitivement à tout recours envers la FFCC ainsi que leurs assureurs ».

## A compléter

### Données RGPD

En signant le présent formulaire, vous vous engagez à autoriser l'utilisation de vos données personnelles telles que votre nom, prénom, numéro de licence et toute information sportive utile à l'information du public, par la FFCC sur son site internet et tout autre support qui lui est lié. En application des art.39 et suivants de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à jour de vos données vous concernant conservées par informatique. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat de la Fédération Française de la Course Camarguaise.

### Déclaration des bénéficiaires en cas de décès :

Mon conjoint, à défaut mes enfants nés ou à naître, par parts égales entre eux, vivants ou représentés, à défaut mes héritiers légaux selon les règles de la dévolution successorale

Autre bénéficiaire

Nom : ..... Prénom : ..... 2<sup>e</sup> prénom : .....

Date de naissance : ..... Ville de naissance : .....

### Déclaration manuscrite à recopier dans le cadre

« je soussigné, Nom, Prénom, déclare avoir pris connaissance des statuts de la FFCC et y adhérer sans réserve. Je reconnais avoir été informé des dispositions législatives en vigueur et figurant, notamment, dans le Code du Sport ».

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature (obligatoire) :